Pourriez-vous éclairer ma lanterne?

Par **philipine**, le **20/11/2012** à **17:08**

Un professeur de travaux dirigés s'est plaint quant à des notes catastrophiques au premier contrôle continu.
Cette personne a clairement déclaré qu'elle baisserait volontairement les notes de TD qu'elle comptait attribuer à certains élèves: mais je me demande si ce chantage était légitime, juste?
Je pensais moi que les profs de TD n'avaient aucun accès à nos notes de partiels/contrôles continus? ... Très louche cette histoire...

Par **Newjurist**, le **20/11/2012** à **18:56**

Ce n'est que fiction, les chargés de TD peuvent demander à l'administration la liste des élèves avec les notes s'ils le souhaitent. Il faut savoir que ce sont souvent les chargés des TDs qui corrigent les copies, recorrigées ensuite par les professeurs.

Moi ça ne me dérange pas.

Par **philipine**, le **20/11/2012** à **19:21**

Je te remercie pour ton temps. Me voilà moins ignare.

Par **Newjurist**, le **20/11/2012** à **19:30**

Ignare est assez péjoratif, je dirais plutôt néophyte.

Par **Camille**, le **21/11/2012** à **10:41**

Bonjour,
[citation] je me demande si ce chantage était légitime, juste?[/citation]
Vous êtes sûr que vous avez bien suivi ?
Un "professeur de TD" qui baisserait volontairement des notes de TD parce qu'ils se plaint de notes catastrophiques à un contrôle continu ?

J'ai du mal à suivre sa démarche (sans même parler de démarche "pédagogique")...
[smile17]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés